



MESSAGE DES JEUNES A L'ISSUE DE LA PROCESSION

Nous, membres des organisations suivantes : les orphelins de Sankara(ASACBF) , *Balai Citoyen, Cadre 2 heures pour Kamita, Jeunes au poing levé, 100Carats, Les enfants élus de Mère la nature, Jeunesse Sankariste Unie (JSU) Unir-Mps, Mouvement Endogene, Mouvement Sens, FESCIBF*

Héritiers de l'idéal de Thomas Sankara et défenseurs des acquis et expériences de la révolution du 4 août 1983, représentants les organisations citoyennes, politiques et culturelles avons décidé de rendre un hommage à nos héros tombés le 15 octobre 1987 pour défendre la révolution.

Aujourd'hui c'est un jour historique pour nous, car nous marquons d'une pierre d'or une victoire d'étape dans l'élan de manifestation de la vérité, et de la justice pour nos héros.

A l'issue du procès nous savons maintenant donner des noms et visages sur ceux qui ont commandité, planifié, exécuté le coup d'Etat du 15 octobre 1987 ou en ont bénéficié.

La tenue de ce procès est une victoire en soit, un e victoire de la patience, 35 ans car à un certain moment certains d'entre nous avons perdu espoir. Merci à toutes celles et ceux ont œuvré pour la tenue de ce procès historique, dans un contexte très difficile, où les priorités pouvaient être ailleurs.

Nous rendons donc hommage à Mariam Seremé Sankara, Auguste et Philippe Sankara, pour avoir enclenché la procédure judiciaire

Hommage aussi à toutes les familles de nos héros qui sont engagées dans le suivi de la procédure depuis 25 ans.

Hommages à Me Benewende Stanislas Sankara , à Feu Me Dieudonné Nkounkou et à tous les avocats constitués pour défendre des parties civiles

Hommage au tribunal militaire, notamment le juge d'instruction François Yameogo pour avoir conduit avec rigueur l'instruction de ce dossier,

Hommage au comité International Justice pour Thomas Sankara, justice pour l'Afrique avec à leur têtes Bruno Jaffré, et Aziz Fall et à tous comités et mouvements

qui se sont mobilisés pour maintenir la flamme de la justice pour Sankara et ses compagnons.

Hommage aux victimes de l'insurrection populaire de 2014, sans lesquelles ce procès n'aurait pu se tenir à bonne date.

Hommage au Président Michel Kafando , Yacouba Isaac Zida, Joséphine Ouedroago et leur gouvernement pour avoir, par le fait du prince, recouvert le dossier Thomas Sankara en 2015,

Hommage au Président Rock Marc Kaboré et son gouvernement pour avoir posé les premiers actes de réhabilitation de la mémoire de Thomas en poursuivant la procédure judiciaire, en facilitant le démarrage du projet du Mémorial Thomas Sankara

Enfin un hommage aux anciens compagnons de Thomas restés fidèles à l'idéal de la révolution, à toutes les personnes anonymes qui ont contribué à la manifestation de la vérité.

Du procès, nous avons entendu des mensonges, des dénégations, des demi-mensonges ou démis-vérités, des vérités, et tout cela nous a permis de nous faire une idée sur ce qui s'est réellement passé. Toutefois nous sommes certains que toute la vérité n'est pas sortie de ce procès.

C'est pourquoi, nous jeunes héritiers encourageons les aînées qui sont encore vivants et détiennent un bout de vérité à parler, à écrire à témoigner sur quelque support de leur choix pour permettre à la jeunesse d'écrire une histoire complète de la révolution. Dites-nous tout avant de rejoindre notre héros suprême Thomas Sankara.

Ce procès du volet national a permis ainsi de mettre des noms sur une grande partie des victimes tombés dans les événements du 15 octobre et jours suivants. On dénombre un **total de 29 victimes** que nous appelons aujourd'hui héros tombés pour la révolution. Citons les pour l'histoire et pour leur rendre hommage. Et nous voudrions que chacun de vous répètent après chaque nom: "*mort pour la révolution*"

- **Les héros tombés au Conseil de l'entente sont:**

1. Thomas Noel Isidore Sankara, Président du Faso, Président du CNR
2. Paulin Bamouni , Journaliste , directeur de la presse présidentielle, Membre du CNR
3. Bonaventure Compaore, Conseiller des affaires sociales, membre du CNR
4. Frederic Kiemde, Conseiller Juriste et homme politique, membre du CNR
5. Patrice Zagre, Enseignant et maître assistant à l'Université de Ouagadougou, Membre du CNR
6. Christophe Saba, adjudant , garde-corps du PF
7. Abdoulaye Gouem, soldat de Première classe du CNEC, Chauffeur du PF
8. Emmanuel Bationo, Soldat de première classe du CNEC, garde-corps du PF
9. Patenama Sore, gendarme à l'EMC

10. Hamado Sawadogo , Sergent du CNEC, garde corps du PF
11. Noufou Sawadogo, soldat de première classe du CNEC, garde-corps du PF
12. Der Somda, caporal au CNEC, Chauffeur du PF
13. Wallilaye Ouedraogo, Soldat de première classe du CNEC, garde corps du PF

Les héros tombé à Koudougou au BIA , Bataillon Infanterie Armée

1. Ki Bertoa, Sous lieutenant, sous officier du BIA
2. Sanou Jonas, Sous-lieutenant, sous officier du BIA
3. Sanogo Elisée , Lieutenant, Officier du BIA
4. Kere Daniel, Lieutenant , Officier du BIA
5. Sakandé Abdouramane, élève-officier du BIA
6. Oubda Timothé, Elève - officier du BIA
7. Somda Marc, Caporal du BIA
8. Mitikieta , Caporal du BIA
9. Ouedraogo Jean, Soldat de première classe du BIA
10. Yameogo Souley , civil de Koudougou
11. Bayili Jean Marie, civil de Koudougou

Ces 11 héros n'ont pas eu justice, pourtant le procès a permis de savoir qui a ordonné ce massacre, qui sont ceux qui ont conduit l'expédition punitive. Et on sait maintenant qu'il n'y a jamais eu de résistance à Koudougou.

• Les héros tombés dans d'autres endroits

1. Sigue Askia Vincent, Lieutenant , Directeur de la FIMAT, membre du CNR
2. Koama Michel, lieutenant, Directeur de l'ETIR de Kamboissé , membre du CNR
3. Moussa Diallo, soldat du CNEC.
4. Bance Seydou, mécanicien
5. Kagone Pierre, Lieutenant

Pour eux aussi justice n'a pas encore rendue, pourtant le procès a permis de savoir qui sont ceux qui ont exécuté ces héros.

Chers membres des familles de nos héros, chers membres du Comité International du Mémorial Thomas Sankara, tous ces noms égrenés méritent de figurer dans ce endroit de Mémoire qu'est le Mémorial, un mausolée digne de ce nom.

Nous, jeunes héritiers, souhaitons que le Comité International du Mémorial Thomas puisse plaider auprès des autorités politiques le vote d'une loi sur les héros nationaux, promise depuis 1991, et jamais concrétisé par un texte légal. Les héros nationaux désignés comme tels sont au nombre de 4 : *Ouezzin Coulibaly, Phillippe Zinda Kaboré, Nazi Boni et Thomas Sankara*

Nous, jeunes héritiers encourageons la justice à engager dans la foulée l'instruction du volet de la complicité internationale dans l'assassinat du Président Thomas Sankara.

Nous, jeunes héritiers, porterons à compter d'aujourd'hui le deuil de nos 29 héros tombés pour la révolution et ce pour une jusqu'à ce que des funérailles nationales soient organisées.

Après cela nous attendrons des autorités nationales et du comité International du Mémorial Thomas Sankara et des familles de nos héros l'organisation de funérailles nationales pour ces héros, et des tombes dignes pour les héros tombés à Koudougou.

Paix et repos éternel à nos héros tombés pour la révolution !

La patrie ou la mort, nous vaincrons !